



ENSEMBLE, AUJOURD'HUI
Construisons notre Avenir

LES FRELONS ASIATIQUES

Qu'est ce que le frelon asiatique?

Nommé « *vespa velutina nigrithorax* », Il est classé danger sanitaire de 2ème catégorie pour l'abeille domestique, sur tout le territoire français depuis le 26 décembre 2012.

Pourquoi « asiatique » ?

Il a été introduit accidentellement en France en 2004 dans un chargement de poteries chinoises.

Comment reconnaître le frelon asiatique?

Il est de couleur sombre avec une bande orangée à l'extrémité de l'abdomen et des pattes jaunes. Il peut se trouver dans un arbre, une haie, sous une tuile, dans un abri de jardin...

Comment reconnaître les nids ?



Frelon asiatique



Nid à frelons asiatiques

Ils peuvent être partout. Un nid peut avoir la taille d'un œuf ou 2 ballons de football, voire plus. Lorsque l'on s'approche à moins de 5 m d'un nid, on court le risque de subir l'**attaque d'un essaim d'ouvrières**.

A quelle saison rencontre-t-on les frelons asiatiques?

Mai : début de saison (parfois plus tôt)

juin et juillet : les nids se forment.

Quels dangers présentent-ils?

- Pour les enfants lorsque le nid est bas (30% des nids sont bas). Si le nid est dérangé, les frelons se sentent menacés et attaquent en groupe.
- En cas d'allergie ou de piqûre sur les muqueuses, il peut y avoir danger de mort si un **traitement spécifique n'est pas rapidement administré** (« œdème de Quincke » ou « choc anaphylactique »).
- Il tue les abeilles en les stressant. Les abeilles ne travaillent plus, la ruche meurt, ce qui constitue un risque pour la production et la pollinisation des végétaux et un danger pour la biodiversité.

Comment lutter contre ces frelons asiatiques?

- **Ennemis naturels** : les poulets en sont friands, ils aiment manger les frelons asiatiques. Les pies sont également des prédatrices ; il est judicieux de mettre des nichoirs pour ces oiseaux.

➤ **Lutte mécanique** : La destruction d'un nid ne doit être réalisée que par un professionnel équipé d'une combinaison et de lunettes de protection. Des sociétés privées agréées peuvent se charger de la destruction du nid lorsqu'il est sur un terrain privé. Il faut compter entre 200 et 500 euros.

Cette destruction doit intervenir entre les mois de février et novembre inclus. Après novembre, les frelons présents dans le nid sont voués à mourir.

Une mauvaise destruction du nid entraîne une reconstruction d'un nid à proximité de celui qui a été détruit.

➤ **Installation d' « éco-piège » par les particuliers** : Il peut-être réalisé à partir d'une bouteille d'eau en plastique en créant une nasse avec un appât protéique ou sucré (bière, grenadine), l'alcool attire le frelon mais repousse l'abeille. Le frelon descendra dans l'entonnoir mais ne pourra pas retrouver la sortie. Il est à mettre dans les ruchers entre les mois d'août et novembre.

Durant l'hiver, seules les reines survivent, à l'abri de feuilles ou d'anfractuosités.

Il est important de signaler à la mairie la présence d'un nid afin de mettre à jour la carte nationale et départementale de localisation de ces frelons asiatiques.

Services techniques : 01 69 90 73 40 ou 73 47

Agenda 21 : 01 69 90 73 53